



48
4

L E S

S A T Y R E S

E T

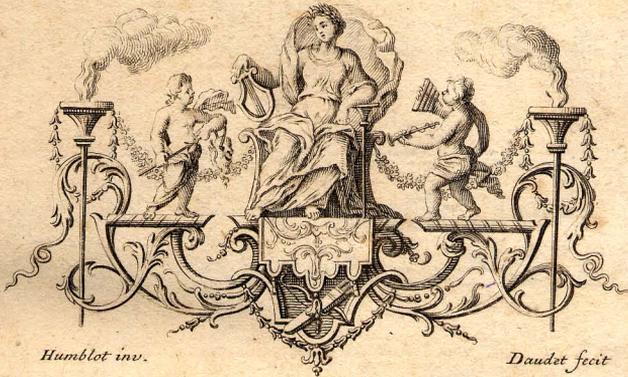
AUTRES OEUVRES

D E

R E G N I E R,

A V E C

DES REMARQUES.



A AMSTERDAM,

Chez PIERRE HUMBERT.

M. DCC. XXX.

AVERTISSEMENT.

DE tous les Auteurs célèbres, dont les Ouvrages ont été multipliez par un grand nombre d'éditions, Regnier est peut-être celui qui a le plus souffert de la négligence des Imprimeurs, de l'ignorance des Copistes, & de la témérité des Editeurs.

Ajoutons à cela, que ses Poësies contiennent quantité de Faits historiques, & d'Allusions, que l'éloignement des tems a dérobez à notre connoissance; sans parler de l'obscurité qui résulte de l'embaras même de son expression: défaut, que l'on voudroit bien pouvoir excuser dans ce Poëte, d'ailleurs si sensé, & si énergique.

Voilà ce qui m'a déterminé à employer quelques momens à préparer une édition corecte de ses Oeuvres; avec un Commentaire qui en pût rendre la lecture plus facile & plus agréable.

J'ai corrigé le Texte exactement. Pour cet effet, j'ai eu la patience de rassembler & de conferer toutes les éditions, au nombre de quinze ou seize, dans chacune desquelles il y a des differences fort notables; outre qu'il n'y en a aucune, qui ne soit remplie de fautes es-

fentielles. Je n'en excepte pas même celles qui ont été faites pendant la Vie de l'Auteur: elles donnent lieu de croire que son indifférence pour ses ouvrages, alloit jusqu'à n'en pas revoir les épreuves.

J'ai recueilli avec soin toutes les Imitations: Et il ne faut pas s'imaginer qu'elles soient en petit nombre: car, outre les fréquentes Imitations des Poètes Latins, Regnier a pris des Pièces presque entières des Poètes Italiens; & ces larcins, qu'il a faits chez les Etrangers, ne sont connus presque de personne: en quoi les envieux de la gloire de Mr. Despréaux, ont eu grand tort de lui opposer Regnier, comme un Poète original, qui ne devoit rien qu'à son génie, & qui avoit tout trouvé dans son propre fonds.

A l'égard des Notes, je n'en saurois promettre d'aussi remplies que celles qu'on a données sur les Oeuvres de Mr. Despréaux. La raison de cette différence est bien sensible. L'Auteur de celles-ci a eu le bonheur de travailler sous les yeux de M. Despréaux lui-même, & de concert avec lui: au lieu que les Eclaircissements sur Regnier ne viennent que plus d'un Siècle après sa mort. Il a fallu tout tirer des Ecrivains de ce tems-là, & souvent se contenter de simples conjectures.

J'ose dire néanmoins, que j'ai recueilli, à peu près, tout ce qui peut avoir rapport à l'ancien Satirique François,

çois, soit pour les Faits personnels, soit pour la Critique; & bien loin d'avoir négligé les secours qui se présentent d'eux-mêmes, j'ai recherché avec soin ceux que les conseils & les lumières de mes Amis ont pû me fournir.

On ne doit pourtant rien craindre de l'inconvenient dans lequel auroit pû me faire tomber un peu trop d'exaetitude à éclaircir mon Auteur. J'aurois voulu pouvoir couvrir d'épaisses ténèbres les endroits peu modestes, que la licence de ses mœurs, ou de son siècle, a laissé malheureusement échaper à sa plume. Il faut toujours qu'un Ecrivain soit honnête-homme; mais cela doit paroître surtout, quand il a entrepris d'expliquer un Auteur licentieux.

Il y a ici plusieurs Pièces qui n'ayant pas été publiées pendant la Vie de Regnier, ont été inferées dans les diverses éditions qui ont paru après sa mort. Comme elles ont été ajoutées aux précédens Ouvrages, successivement, & à mesure qu'elles se présentent, on ne s'étoit attaché, jusqu'à présent, ni à les ranger dans leur ordre naturel, ni à leur donner les titres qui leur convenoient. J'ai crû devoir faire l'un & l'autre. J'ai distribué tous les Ouvrages de Regnier, en six Classes différentes, sous les Titres de Satires, Epîtres, Elégies, Poësies mêlées, Epigrammes, & Poësies Spirituelles.

Après avoir donné une connoissance générale du
a 2 plan

plan que j'ai suivi, il me reste à rapporter ce que j'ai pû recueillir touchant la Vie de mon Auteur.

Inutilement en chercheroit on des particularitez dans les Auteurs contemporains: ils se sont contentez de louer son talent, & de citer ses Ouvrages, sans parler de sa personne. Ce que j'en vais dire, est tiré des papiers journeaux de sa famille, dont on m'a communiqué des Extraits.

MATURIN REGNIER nâquit dans la ville de Chartres, le 21. de Décembre, 1573, & fut batisé dans l'Eglise Paroissiale de Saint Saturnin. Il étoit fils aîné de Jacques Regnier, Bourgeois de la même Ville; & de Simonne Desportes, sœur de l'Abbé Desportes, fameux Poëte: tous deux Enfans de Philippe Desportes, & de Marie Edeline. Jacques Regnier, dans son contrat de mariage, passé le 5. de Janvier, 1573, fut qualifié *honorable Homme*, titre qui, dans ce tems-là, ne se donnoit qu'aux plus notables Bourgeois.

Il eut trois enfans de ce mariage: Maturin, qui est notre Poëte; Antoine, qui épousa Anne Godier; & Marie Regnier, qui fut mariée à Abdénago de la Palme, officier de la Maison du Roi.

Antoine Regnier fut Conseiller-Elu dans l'Electon de Chartres; & Madame de Nemours*, Duchesse de Chartres, le gratifia de la remise du quart-denier de sa charge.

* Anne d'Eff.

A V E R T I S S E M E N T. v

Jacques Regnier leur pere, qui étoit un homme de plaisir, fit bâtir, en 1573, dans la place des Halles, un Jeu de paume, des démolitions de la Citadelle de Chartres, qui lui furent données par le credit de l'Abbé Desportes son Beau-frere: & comme ce Tripot a porté le nom de *Tripot-Regnier*, tant qu'il a subsisté, c'est apparemment ce qui a donné lieu de dire que Regnier le Satirique étoit fils d'un *Tripotier*.

Jacques Regnier & Simonne Desportes moururent de la Contagion, mais non pas en même tems, ni en même lieu. Le Mari mourut le 14. de Février 1597, à Paris, où il avoit été député pour les interêts de la Ville de Chartres, dont il étoit actuellement Echevin; & fut enterré dans l'Eglise de Saint Hilaire. Simonne Desportes sa femme, morte le 20. de Septembre, 1629, fut enterrée au Cimetiere de Saint Saturnin, hors de la Ville de Chartres.

Maturin Regnier leur fils aîné, fut tonsuré le 31. de Mars, 1582, par Nicolas de Thou, Evêque de Chartres. Quelques années après, il obtint par dévolut un Canoniat dans l'Eglise de Notre-Dame de la même Ville: ayant prouvé que le Resignataire de ce Bénéfice, pour avoir le tems de faire admettre sa Resignation à Rome, avoit caché pendant plus de quinze jours, la mort du dernier Titulaire, dans le lit duquel on avoit

mis une bûche, qui fut depuis portée en terre, à la place du corps qu'on avoit fait enterrer secrettement. Regnier prit possession de ce Canoniat, le 30. de Juillet 1604.

Il eut encore d'autres Bénéfices, & une Pension de deux mille livres, qu'Henri IV. lui donna en 1606. sur l'Abbaye des Vaux de Cernay, après la mort de l'Abbé Desportes, qui en étoit révélu.

La tradition à Chartres est, que Regnier, dès sa première jeunesse, marqua son inclination à la Satire. Les vers qu'il faisoit contre divers Particuliers, obligèrent son pere à l'en châtier plus d'une fois, en lui recommandant de ne point écrire, ou du moins d'imiter son Oncle, & de fuir la médifance.

Le dérèglement dans lequel il vécut, ne le laissa pas jouir d'une longue vie. Il mourut à Rouen, dans sa quarantième année, le 22. d'Octobre, 1613, en l'hôtellerie de l'Ecu d'Orleans, où il étoit logé. Ses entrailles furent portées en l'Eglise Paroissiale de Sainte Marie de Rouen; & son corps ayant été mis dans un cercueil de plomb, fut transporté à l'Abbaye de Royaumont, lieu qu'il aimoit beaucoup, & où il voulut être enterré.

Le P. Garaffe, dans sa *Recherche des Recherches*, p. 648. dit que Regnier se bastit jadis cette Epitaphe à soy-mesme, en sa jeunesse débauchée, ayant desespéré de sa santé,

ré,

té, & estant, comme il pensoit, sur le point de rendre l'ame:

*J'ay vécu sans nul pensément,
Me laissant aller doucement
A la bonne Loy naturelle:
Et si m'étonne fort pourquoy
La Mort osa songer à moy
Qui ne songeay jamais à elle.*

Au reste, ce n'est ni cette Epitaphe, ni quelques autres Poësies licentieuses de notre Auteur, qui doivent servir de règle, pour porter un Jugement décisif sur ses sentimens & sur ses mœurs.

Il est peu de Poëtes dont la jeunesse n'ait été infectée de cette malheureuse contagion; mais on pardonne aisément, on oublie même, leurs égaremens passagers, quand ces Auteurs ont mérité l'indulgence du Public par des ouvrages sérieux, & par une conduite plus régulière.

Les Poësies Spirituelles de Regnier, dont quelques-unes furent composées long-tems avant sa mort, portent des marques édifiantes de son repentir. Il y fait paroître des sentimens véritablement dignes d'un Chrétien, & d'un Chrétien pénitent.

J U G E M E N S

S U R

R E G N I E R.

I. **N**ICOLAS RAPIN, dont les Oeuvres furent imprimées à Paris, en 1610. dans l'Elegie, intitulée, *Philippi Portei exequiæ*:

*Hinc tu tam charo capiti, Reniere, superstes,
Porteum sequeris proximitate genus.
Virtutumque, quibus clarebat Avunculus, hæres,
Nativam ore refers, ingenioque facem.*

II. Le P. Garasse, Livre 3. de sa *Recherche des Recherches*, page 525. donne de grands éloges à Regnier: ce qui lui est reproché, pages 400, 401, & 507. de l'*Anti-Garasse*.

III. L'Espadon Satirique, par le Sieur Desternod, éditions de 1623, & 1626, à la fin, dans la Pièce intitulée, *Satire du tems*, à Théophile, signée Befançon:

*Que Cygoignes, Regnier, & l'Abbé de Tyron,
Firent à leurs trépas comme le bon Larron:
Ils se sont repentis, ne pouvans plus mal-faire,
Impuissans aux effets de l'amoureux mystere, &c.*

IV. Mademoifelle de Scuderi, dans le Roman de Clélie, Tome 8, qui contient la Suite de la quatrième Partie, Livre 2. p. 587. La Mufe Calliope apparoit en fonge à Héfïode endormi fur le mont Hélicon, & lui annonce les principaux Poètes qui doivent paroître après lui. Elle lui dit, au fujet de Regnier:

„Après cela, regarde cet Homme négligemment ha-
 „billé, & affez mal-propre: Il fe nommera Regnier,
 „fera neveu de Desportes, & meritera beaucoup de
 „gloire. Il fera le premier qui fera des Satires en Fran-
 „çois; & quoiqu’il ait regardé quelques fameux Orig-
 „naux, parmi ceux qui l’auront précédé, il fera pour-
 „tant luy-mefme un Original en fon temps. Ce qu’il
 „fera bien, fera excellent; & ce qui fera moindre, au-
 „ra toujours quelque chofe de picquant. Il peindra
 „les vices avec naïveté, & les vicieux fort plaifamment.
 „Enfin, il fe fera un chemin particulier entre les Poètes
 „de fon fiécle, où ceux qui le voudront fuivre, s’éga-
 „reront bien fouvent.

V. Mr. l’Abbé Ménage, à la fin de fes Proverbes Ita-
 liens, *Modi di dire*, imprimez à la fin de fes Origines
 Italiennes, parle ainfi de Regnier, au fujet de la Fa-
 ble du Loup & du Mulet, Satire III. *Ma tornando al-
 la detta Favola, la fece in verfi Francefi il Reniero, Poeta
 Satirico celeberrimo frà noi.*

VI. Racan, dans la Vie de Malherbe, imprimée en
 1672, nous apprend que Malherbe avoit été ami de
 Regnier le Satirique, & qu’il l’eftimoit, en fon genre,

à l'égal des Latins; mais qu'il survint entre eux une brouillerie, dont la cause sera expliquée dans les Remarques sur la Satire IX.

VII. Le P. Rapin, dans ses Réflexions, sur la Poétique, Part. 2. Réfl. 28. „La Satire de Rabelais, toute „spirituelle qu'elle est, est néanmoins écrite d'une ma- „niere si bouffonne, & si peu conforme à l'honnêteté „du siècle où nous vivons, que je ne la crois pas digne „des honnêtes gens: non plus que les Satires de Regnier, „quoiqu'il ait bien du génie; car il est trop effronté, & „il ne garde nulle bien-séance.

VIII. Mr. Despreaux a parlé de Regnier dans la Satire IX, dans l'Épître X, dans le Discours sur la Satire, dans la Lettre à Mr. Perraut; & particulièrement dans le dixième Chant de l'Art Poétique:

*De ces Maîtres sçavans Disciple ingénieux,
Regnier seul parmi nous formé sur leurs modelles,
Dans son vieux style encore a des graces nouvelles.
Heureux! Si ses discours, craints du chaste Lecteur,
Ne se sentoient des lieux où fréquentoit l'Auteur;
Et si, du son hardi de ses rimes Cyniques,
Il n'allarmoît souvent les oreilles pudiques.*

Et dans la Réflexion cinquième sur Longin, où il dit, que Regnier est le Poète François qui, du consentement de tout le monde, a le mieux connu, avant Moliere, les mœurs & le caractère des hommes.

IX. Mr. Rosteau, cité par Baillet, Jugemens des Sçavans,

vans, dans l'article de Regnier, qui est le 1388. des Poëtes; prétend que Regnier a l'air & les manieres de Juvenal, & que ses compositions sont dans un caractère véritablement Satirique. Mais il ajoûte qu'il ne s'est pas assujetti toujours à sa matiere, avec un scrupule égal: c'est pourquoi il ne faisoit pas difficulté de traduire quelquefois des Pièces entieres des Anciens, qu'il croyoit avoir du raport au sujet qu'il avoit entrepris de traiter. *Rosteau, Sentimens sur quelques Livres qu'il a lus,* p. 73. MS.

X. Mr. De Valincour, Secretaire du Cabinet du Roi, dans le Discours qu'il prononça à la reception de Mr. l'Abbé D'Etrées, Successeur de Mr. Despreaux à l'Academie Françoisé:

„Juvénal, & quelquefois Horace même (avouons-le de bonne foi) avoient attaqué les vices de leurs temps, avec des armes qui faisoient rougir la Vertu.

„Regnier, peut-être en cela seul, fidèle Disciple de ces dangereux Maîtres, devoit à cette honteuse licence une partie de sa réputation; & il sembloit alors, que l'obscénité fût un sel absolument nécessaire à la Satire: comme on s'est imaginé depuis, que l'Amour devoit être le fondement, & , pour ainsi dire, l'ame de toutes les Pièces de Théâtre.

„Monsieur Despreaux sçut mépriser de si mauvais exemples dans les mêmes Ouvrages qu'il admiroit d'ailleurs. . . .

XI. Monsieur Maffillon, Evêque de Clermont, dans

XII JUGEMENS SUR REGNIER.

le Discours qu'il prononça le jour de sa réception à l'Académie Françoisè, décrit l'état où étoient en France, les Belles-Lettres, l'Eloquence, & la Poësie, avant l'établissement de l'Académie. „La Poësie elle-même, „dit-il, malgré ses Marots, & ses Regniers, marchoit „encore sans règles, & au hazard. Les graces de ces „deux Auteurs apartiennent à la nature, qui est de tous „les siecles, plutôt qu'au leur: & le chaos où Ronfard, „qui ne pût imiter l'un, ni devenir le modèle de l'autre, la replongea, montre que leurs ouvrages ne furent que comme d'heureux intervalles, qui échapèrent „à un Siècle malade, & généralement gâté.

„Je ne parle pas du grand Malherbe: il avoit vécu „avec vos premiers Fondateurs, il vous apartenoit d'avance; c'étoit l'Aurore qui annonçoit le jour, &c.



A U R O Y. ⁽¹⁾

S I R E,

JE m'estois jusques icy résolu de tesmoigner par le silence, le respect que je doy à vostre Majesté. Mais ce que l'on eust tenu pour réverence, le seroit maintenant pour ingratitude, qu'il luy a pleu, me faisant du bien ⁽²⁾, m'inspirer,

R E M A R Q U E S.

(1) *Au Roy.*] Henry le Grand. Dans la premiere édition on lisoit: *Epistre limineaire, au Roy.*

(2) *Me faisant du bien.*] Le Roy avoit gratifié d'une pension de deux milles livres sur l'Abbaye des Vaux-de Cernay, dans le Diocèze de Paris. Il est parlé de cette pension dans une pièce faite alors contre Regnier, intitulée, *Le combat de Regnier & de Bertelot.*

Regnier ayant sur les épaules Satin, Velous, & Taffetas, Meditoit, pour le bien des Gaules,